



SYNAGOGUE
ACHKENAZE
DE VINCENNES

La feuille chabbatique

N°3-3^{ème} année

Chabbat Ki Tissa

www.synagogue-vincennes-ashkenaze.com

Samedi 27 Février 2016

Chabbat 18 Adar 1 5776

Horaires de Chabat

Allumage des bougies : 18 H 10
offices : Vendredi soir : 18 H 10
Chahrit : 9 H 30
Minha : 17 H 45
Séouda chlichit, Cours : 18 H 05
Fin de chabbat, Arvit : 19 H 17
Vendredi prochain : 18 H 21
Le kidouch est offert par : Rav KAPETAS

Etude

**-Chabbat avant Minha
à 16 H 30 :**
Sujet : Hilkhos chabbat
-Mercredi soir à 19 H 45 :
GUEMARA BERAKHOT
-Jeudi soir à 20 h 15 :
SIDRA de la semaine (étude de
Baal Hatourim)

Séouda chlichit

Chaque chabbat, un Dvar Torah est présenté par un jeune de la communauté

La séouda est offerte par : --

Dimanche matin

-Etude Guémara Chabbat 7H30
-Chaharit 8H00 suivi du petit déjeuner

יב כי תשא את-ראש בני-ישראל, לפקדיהם, ונתנו
איש כפר נפשו ליהוה, בפקד אתם; ולא-יהיה בהם
נגף, בפקד אתם.

« Quand tu feras le dénombrement général des enfants d'Israël, chacun d'eux paiera au Seigneur le rachat de sa personne lors du dénombrement, afin qu'il n'y ait point de mortalité parmi eux à cause de cette opération »

Un des sujets principaux de la *paracha* de cette semaine est le sujet du « *mahatsit hachékèl* » (le demi-sicle). Son but est d'éviter « qu'il n'y ait de calamité à l'intérieur du peuple d'Israël ». En effet, le dénombrement direct du peuple peut occasionner des calamités.

Rachi commente : « Car le mauvais œil a prise sur les nombres et la peste s'y attaque, comme nous le trouvons à l'époque de David ».

Le mauvais œil peut être expliqué comme étant une accusation portée par un individu qui conteste la réussite d'autrui. D'une certaine manière, il élève une plainte contre autrui devant le tribunal céleste. Tant que la personne faisait partie d'une globalité, cette personne était alors incluse et entremêlée dans le groupe, de telle sorte que « son dossier » n'était pas visible de la rigueur de la justice. Aussi longtemps que des individus sont perdus dans une

foule, non visibles, ils échappent aux regards de la stricte justice. Mais lorsqu'une accusation est portée contre un individu, le tribunal céleste doit alors se saisir de la « plainte ». Le jugement n'est favorable que si la personne possède de nombreux mérites qui intercèdent en sa faveur.

De même, le dénombrement peut exposer le peuple d'Israël au châtement. D'une manière générale, la masse collective garantit l'anonymat ; le dénombrement met en lumière l'individu, avec toutes les conséquences que cela peut comporter.

On peut se demander : Quel est la signification de ce commandement du demi-sicle, en particulier en dehors des raisons du dénombrement ?

Rabbi Eléazar dit (Baba Batra 9a) : « Aussi longtemps que le sanctuaire existait, chacun versait son demi-sicle pour l'achat des sacrifices servant à l'expiation de sa personne (*kofer nafcho*). A présent qu'il n'existe plus, c'est en faisant la *tsédaka* que l'on obtient l'expiation ».

Selon le *Séfer Hahinoukh*, l'Eternel désirait faire mériter les Enfants d'Israël en faisant en sorte qu'ils apportent tous leur contribution pour les sacrifices offerts en Son honneur tout au long de l'année. Ainsi, aussi bien le riche que le pauvre auraient leur part, égale, dans une *mitsva*, afin qu'Il

Synagogue Ashkénaze de Vincennes Saint-Mandé

30, rue Céline Robert 94300 Vincennes

Feuille rédigée par le Rabbin Yossef ASSAYAG

www.synagogue-vincennes-ashkenaze.com

Président : president@vincennes-ashkenaze.fr Rabbin : rabbinassayag@hotmail.fr



se rappelle, sans cesse, que tous sont inclus dans une *mitsva*.

Certains commentateurs voient dans le *mahatsit hachékèl* une réparation de la première division à l'intérieur du peuple d'Israël : celle de Yossef et ses frères. Le Midrach rapporte : « D' dit aux tribus : vous avez vendu Yossef contre 20 pièces d'argent ; Il faut donc que chacun apporte un demi-sicle pour réparer cette faute ». Cette participation collective et égale favorise, voire augmente, l'amour et l'unité à l'intérieur du peuple d'Israël et contribue à effacer la division et la haine gratuite.

Le Malbim explique que lorsque le peuple est uni, comme un seul homme, leur mérite global est également considérable ; Mais, lorsque ceux-ci sont comptés, c'est-à-dire séparés les uns des autres, alors le mérite individuel de chacun est très insuffisant et peut donc occasionner le malheur et la calamité. Ainsi, pour éviter cela, D' a enjoint de donner le demi-sicle, synonyme d'unité, pour indiquer à chacun qu'il n'est que « la moitié », qu' « une partie », mais pas « la totalité », pas « la perfection ».

Il est donc essentiel de s'associer avec son peuple pour former un tout, un ensemble, une globalité.

Rav Alcheikh *Hakadoch*, au nom de Rav Chlomo Alkabets, auteur du *Lékha Dodi*, abonde dans le même sens. Il rapporte que chaque individu, riche ou pauvre, dépend constamment des autres pour réaliser la tâche qu'il l'attend sur terre. Il n'est qu'une simple partie du tout et sa contribution ne représente qu'un fragment dans l'ensemble.

Cette réflexion a une portée considérable en ce que l'homme doit toujours avoir à l'esprit de ne pas se voir comme « un monde en soi », un être auto-suffisant et totalement déconnecté d'autrui. En réalité, il doit garder à l'esprit qu'il n'est qu'« un

demi-sicle » ; C'est seulement en s'associant avec son frère juif qu'il pourra former une unité et trouver une plénitude.

Le Baal Hatourim (voir commentaire de la *paracha ki tissa* au début) fait remarquer que la valeur numérique (*Guématria*) de « *chékèl* » est identique à celle de « *néfèch* ». En effet, Le *chékèl* vient pour racheter son âme, comme rapporté dans la Torah.

Baal Hatourim fait remarquer également, dans le même ordre d'idée, que notre *paracha* (offrande du demi-sicle) succède au terme « *yom hakipourim* » (voir dernier verset de la *paracha* précédente) pour nous dévoiler qu'à Yom Kipour, il est primordial que chacun donne le rachat de sa personne (*kofer nafcho*).

En effet, c'est en ce jour que nous sommes « comptés », que nous passons, chacun, détaché du groupe, devant l'Eternel. C'est la raison pour laquelle s'est établi le *minhag* (coutume, habitude) de promettre, en ce jour en particulier, une offrande à la *Tsédaka* et aux œuvres religieuses.

Pour préciser le terme de « *mahatsit hachékèl* », D' a montré comme la forme d'une monnaie de feu à Moché. Le feu symbolise le caractère enflammé, enthousiaste, marque du peuple d'Israël. Pour obtenir « *kofer nafcho* » (le rachat de sa personne), le juif doit tenter de donner une partie de son âme (*néfèch*) lorsqu'il donne le *chékèl*.

De manière générale, il faut faire preuve d'enthousiasme et de joie dans la réalisation des *mitsvot*. Le terme « ונתנו » porte sur lui les signes de cantillation *kadma véazla*, synonyme de joie. C'est lorsque le don (*chékèl*) est un don de soi (*néfèch*) que ce don a une portée considérable et véridique.